PÉTITION

Nous exigeons que les décharges hebdomadaires réglementaires des directeurs d'école soient pourvues par des professeurs des écoles titulaires !

Parce que :

- Les directeurs sont déjà surchargés de tâches pour le bon fonctionnement de l'école. Ils ne veulent pas devenir dans les faits formateurs tuteurs d'étudiants qui n'ont jamais enseigné et ne sont pas formés.

- Les TRS, PE fonctionnaires titulaires, ne veulent pas être remplacés par des contractuels et perdre leur poste.

- Les étudiants MEEF refusent que le concours soit repoussé d'un an, que l'année actuelle en tant que fonctionnaire stagiaire (mi-temps en classe,1480 € nets par mois) soit transformée en année d'étudiant contractuel (tiers-temps en classe, 664 € nets par mois).

- Les étudiants MEEF ne veulent pas cumuler la même année : validation du master 2, préparation au concours de recrutement de professeur des écoles, et service à tiers-temps en responsabilité sur une ou deux classes.

- Les PES refusent la destruction totale de la formation initiale : à partir de 2022, ils seraient 100% du temps en classe après l'obtention du concours à bac+5 au lieu de bac+4, et ils devraient attendre bac+6 pour savoir s'ils sont licenciés ou titularisés.

NOM Prénom	**École**	**Qualité** (dir, adj, TRS, étudiant…)	**Signature**

Pétition à faire remonter au SNUDI-FO des Côtes-d'Armor :
Adresse : **5 rue de Brest 22 000 SAINT-BRIEUC** - Mail : **snudi.fo22@free.fr**